

Robert Völki

“Cyclisme, randonnées en montagne et badminton sont mes loisirs préférés”

Né à Genève en 1965, je suis marié et père de famille de deux petites filles. Je connais bien la commune de Lancy, puisque ma famille y habite depuis 1937.

J'ai une formation d'ingénieur de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et j'exerce la fonction de responsable du marketing d'une grande entreprise active dans le secteur de la presse. Membre de la Jeune Chambre Economique, je suis également juge prud'hommes.

Le XXIème siècle et la relance économique sont mes sujets favoris. A cet égard, je souhaiterais apporter des idées nouvelles pour lutter contre le chômage et pour encourager l'innovation et la création de nouvelles entreprises.



De plus, au sein du Grand Conseil, je souhaiterais utiliser mes connaissances d'ingénieur pour améliorer la qualité de la vie dans nos communes, notamment par la diminution du bruit et des émissions polluantes et aussi par l'amélioration continue de nos transports publics.

Très soucieux de l'ampleur de la dette de l'Etat, je souhaiterais m'investir activement pour retrouver enfin des finances publiques saines. Car pour que l'Etat soit un véritable soutien à l'économie régionale, il est nécessaire que ses finances

soient équilibrées. De surcroît, nous devons éviter de laisser en héritage à nos enfants une dette publique importante, qui mettrait en difficulté leur avenir.

Claude Charmillot

“Il y a des moments propices à la réflexion, il y a des moments propices à l'action”

Je m'appelle Claude Charmillot et je suis né à Genève il y a 37 ans. Je me suis marié dans la Mairie de notre commune en 1982; depuis, deux garçons sont venus animer la vie familiale.

De mon parcours professionnel, je relèverai mon entrée à l'administration fiscale genevoise qui m'a permis d'apprécier le domaine (très) particulier du droit fiscal. Etrange idée direz-vous! Pourtant, j'ai été captivé.

Afin de me perfectionner,



je suis "parti dans le privé" et depuis 1984, je travaille à la STG-Coopers & Lybrand. En 1990, j'ai obtenu le diplôme fédéral d'expert fiscal. Je fais partie d'organisations professionnelles comme la Chambre fiduciaire suisse et de l'Ordre romand des experts fiscaux diplômés.

Comme "je ne suis pas né que pour travailler", mes loisirs privilégiés sont orientés vers le sport: à supporter le Servette FC, encourager et accompagner mes enfants dans leurs

activités, arbitrer des matchs de football, aller skier et, quelquefois, revenir au volley-ball.

Si mon engagement politique est récent, il répond à mon envie de participer aux affaires publiques de notre canton. C'est pourquoi je souhaite apporter mes expériences au groupe démocrate-chrétien du Grand Conseil.

Beaucoup de sujets me tiennent à cœur et, comme base de travail, je n'hésite pas à penser que l'Economie doit être au service de l'Homme (et pas l'inverse). Le respect de l'humain exige que l'ensemble de la population vive dans un climat de confiance et de

sécurité.

En outre, je suis persuadé qu'il serait bon de redéfinir et revaloriser le rôle de l'Etat.

Enfin, il m'est difficile d'assister à l'exode des contribuables genevois vers les accueillantes contrées voisines. Un effort de créativité et une réduction de la charge fiscale m'apparaissent vitales pour l'avenir de notre tissu social.

Au terme de cette brève présentation, je vous invite, évidemment, à aller voter le 12 octobre prochain. Et, si vous le souhaitez, j'aurai l'occasion d'aller arbitrer les compétitions au sein du Grand Conseil!

L'Association DC de Lancy vous invite à soutenir ses deux candidats en votant la liste N° 1 le 12 octobre 1997

Méthode de vote

1. Pour donner le maximum de voix au Parti démocrate-chrétien, il faut:

- utiliser la liste No 1, **ou**
- utiliser la liste officielle et porter en tête le numéro 1 de la liste PDC **ou** écrire: Démocrate-chrétien.

En procédant ainsi, l'électrice/l'électeur donne au PDC 100 suffrages de liste au PDC et 1 suffrage à chacun des candidats DC.

- Tout candidat non PDC ajouté sur une liste PDC (panachage) enlève 1 suffrage au PDC.
- En utilisant la liste du Parti démocrate-chrétien et en biffant un ou plusieurs noms de candidats (latoisage), on donne au PDC 100 suffrages de liste et 1 suffrage à chaque candidat restant.

NB: en matière cantonale, le cumul est interdit, c'est-à-dire qu'il est inutile de mettre 2 fois le même nom.

2. Comment voter par correspondance:

- a) L'enveloppe grise arrive par la poste. L'ouvrir soigneusement comme indiqué, car elle va servir pour renvoyer votre bulletin de vote.
- b) Choisir le bulletin.
- c) Mettre le bulletin de vote dans l'enveloppe bleue. Fermer l'enveloppe bleue.
- d) Signer la carte de vote et inscrire sa date de naissance.
- e) Introduire la carte de vote et l'enveloppe bleue dans l'enveloppe grise en prenant soin de bien faire apparaître l'adresse du bureau de vote dans la fenêtre.
- f) Affranchir l'enveloppe grise et la poster au plus tard le vendredi 10 octobre. Attention: pour être valable, votre vote doit arriver au service des votations et élections **le samedi 11 octobre avant midi. L'enveloppe peut y être apportée.**

NB: Le matériel de vote sera distribué dans les boîtes aux lettres des électrices/électeurs le 29 septembre.

3. Comment voter au local de vote:

- a) Même démarche que a) à d) ci-dessus.
- b) Au local de vote se présenter avec l'enveloppe bleue + la carte de vote. Sans carte

de vote, pas de vote!

Horaire des locaux de vote: dimanche
12 octobre de 10h à 12h.

Un stade pour Genève, mais aussi pour Lancy!



Qui aurait pensé, il y a une année seulement, que le stade de la Praille obtiendrait finalement les faveurs du monde sportif et politique dans la compétition qui l'opposait aux Charmilles et à Blandonnet? Tout semblait aller à fins

contraires. Et pourtant, un consensus très large mais aux intérêts très divers s'est en fin de compte imposé. A l'heure actuelle, les démarches se poursuivent activement et devraient déboucher prochainement sur une nouvelle phase législative.

Point de situation d'un projet "cantonal" touchant Lancy

On parle régulièrement de la Ville de Genève dans cette affaire. Elle est de fait la première intéressée puisqu'elle est propriétaire des terrains des anciens abattoirs sur lesquels sera implanté le futur stade. Cependant, la Ville de Lancy ne l'est pas moins, puisque c'est sur son territoire que se situent les terrains et, pour cette raison, le Conseil municipal lancéen sera bientôt amené à entrer en jeu.

En effet, une double enquête publique sera ouverte cet automne: la première vise un changement de zone (passage d'une zone industrielle à une zone sportive); la seconde portera sur l'implantation même du stade par le biais d'un plan localisé de quartier, avec étude d'impact à l'appui. A l'issue de ces deux enquêtes, le Conseil municipal devra

délivrer un préavis à l'intention des instances cantonales qui auront finalement le dernier mot.

Situé à la porte Sud de l'agglomération genevoise, sur un axe de communications performant (autoroute A1a, chemin de fer, transports publics), le futur stade contribuera indéniablement à revaloriser et à revitaliser un site complètement en friche qui, d'industriel, n'a plus que le nom. Des activités commerciales de première nécessité viendront se greffer sur le dispositif et apporteront l'élément indispensable pour lui assurer une certaine substance. L'ensemble constituera ainsi un nouveau pôle économique dont Lancy sera la première à en bénéficier alors que le Canton de Genève se verra doter d'un instrument indispensable à sa renommée et digne des futures compétitions.

Même si les démarches sont encore semées d'embûches et qu'il reste de nombreux points à régler, indépendamment des esprits chagrins et/ou dogmatiques qui ne manqueront sûrement pas de se faire entendre, restons convaincus que nous réussirons et que nous pourrons nous donner rendez-vous en l'an 2000 pour l'inauguration, comme souhaité. Nous aurons alors gagné un pari formidable et su prouver qu'à Genève, il est encore possible de faire des grandes choses dans l'intérêt de tous.

Marco Föllmi,
Conseiller administratif

P.S. Verrons-nous ainsi évoluer une fois le FC Grand-Lancy ou le Lancy-Sports sur ce stade, rien que pour le plaisir?